

22 AVR 2019

COMMUNIQUÉ RADIO-PRESSE

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative invite les candidats déclarés définitivement admis aux concours directs des 24 et 25 novembre 2018 pour le recrutement des Médecins Spécialistes, des Médecins Généralistes, des Chirurgiens-Dentistes, des Pharmaciens, des Infirmiers Supérieurs, des Infirmiers Principaux Spécialisés, des Infirmiers Principaux, des Infirmiers, des Ingénieurs Médico-Sanitaires, des Ingénieurs des Travaux Médico-Sanitaires, des Techniciens Médico-Sanitaires, des Ingénieurs Biomédicaux, des Ingénieurs des Travaux Biomédicaux, des Techniciens Biomédicaux, des Techniciens Principaux du Génie Sanitaire et des Techniciens du Génie Sanitaire, session 2018, à se présenter dans son Département Ministériel (Direction du Développement des Ressources Humaines de l'État), porte 409, le vendredi 26 avril 2019 à 09 heures, à l'effet de procéder aux formalités de prise de service.

À cet effet, les intéressés devront se munir de leur carte nationale d'identité, d'une photocopie du diplôme initialement exigé et du dossier de prise en charge constitué des pièces ci-après :

- un (01) bulletin de visite médicale;
- deux (02) fiches de renseignements;
- une (01) copie d'acte de mariage (éventuellement).

Ampliations :

- MINFOPRA/DDRHE/CELCOM
- TTES DEL.REG./MINFOPRA
- AFFICHAGE/CHRONO

Le Ministre de la Fonction Publique
et de la Réforme Administrative



JOSEPH LE